



**CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
D'OFFICIERS DE PROTECTION DES REFUGIES ET APATRIDES
AU TITRE DE L'ANNEE 2008**

SESSION DES 05 ET 06 MAI 2008

**ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE
Epreuve n°2**

(au choix du candidat exprimé au moment de l'inscription)

Composition portant sur une ou plusieurs questions de

DROIT PUBLIC

(droit constitutionnel, droit administratif et droit de l'Union Européenne)

Les trois questions doivent être traitées

Question 1 : A quoi sert le Premier ministre ?

Question 2 : Le département.

Question 3 : La citoyenneté européenne.

(Durée : 3 heures - coefficient 3)

Le sujet comporte 1 page